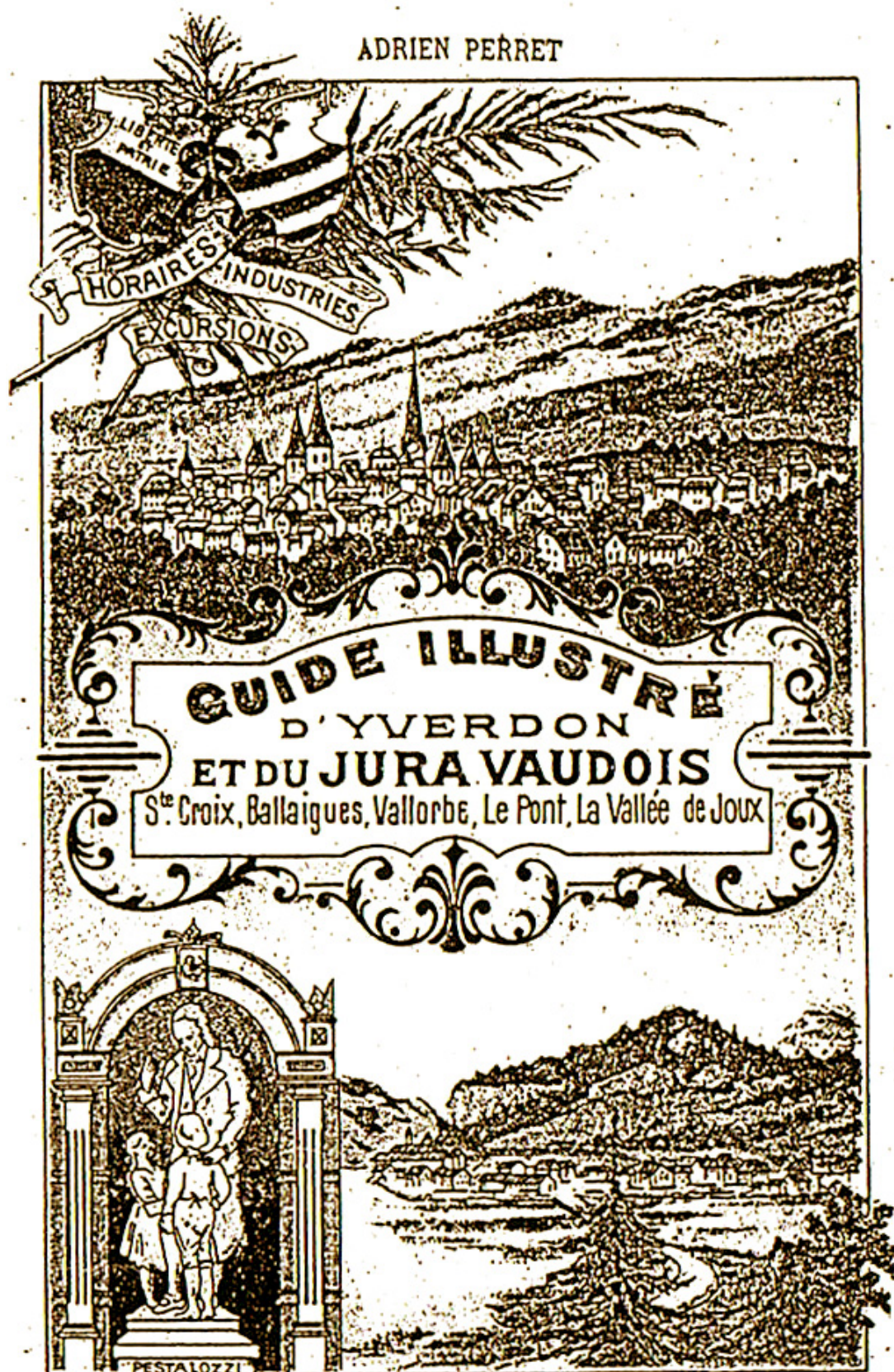


ADRIEN PERRET



ÉDITÉ PAR LE JOURNAL DES ÉTRANGERS DE LAUSANNE-OUCHY.

GUIDE ILLUSTRÉ D'YVERDON

ET DU

JURA VAUDOIS

STE-CROIX, BALLAIGUES, VALLORBE
LA VALLÉE DE JOUX

O mon Jura, mon cher Jura !...
OLIVIER.



LAUSANNE

JOURNAL DES ÉTRANGERS DE LAUSANNE-OUCHY

Editeur

A NOS LECTEURS

L'Exposition cantonale vaudoise de 1894, ainsi que l'ouverture du chemin de fer régional Yverdon-Ste-Croix, ont attiré l'attention sur cette région du nord du canton de Vaud, région qui s'étend du lac de Neuchâtel aux sombres forêts du Mont-Tendre et du Risoux.

Riche en souvenirs historiques, cette partie du pays n'est pas moins intéressante aux yeux de l'industriel, du commerçant et de l'amateur de courses de montagnes. On y compte, en effet, outre la ville d'Yverdon — la ville de Pestalozzi et des bains — le grand village de Ste-Croix, où l'industrie des montres et des boîtes à musique donne à la population une aisance et une distinction toutes particulières; Grandson avec ses manufactures de tabacs et son vieux château; Val-orbe, dans son vallon si pittoresque; La Vallée

de Joux et ses horlogers merveilleux ; les ravissantes stations d'étrangers des Bullets, de Provence, de Mauborget, de Ballaigues ; une infinité de villages rustiques, à toutes les altitudes, de la plaine à la montagne...

. . .

Notre guide conduira le visiteur à travers Yverdon et, de là, par monts et vaux, dans les gorges du Jura, sur les pâturages où fleurit l'androsace, sur les sommets du Chasseron, du Mont de Baulme, du Suchet, de la Dent de Vaulion, du Mont-Tendre ; ascensions faciles, sans dangers, qui ont le vague frisson de l'Alpe, sans en avoir les abîmes.

Partout, on rencontre, en ce pays, une population hospitalière, aimable, industrielle. Partout le touriste et l'étranger sont bienvenus — sans y être, le moins du monde, offusqués par de grands prix ou des hôtels luxueux... Nous ne doutons pas que le visiteur ne revienne enchanté de ses excursions dans cette partie du Jura.

Journal des Etrangers.



CHAPITRE III

A LA VALLÉE DE JOUX

VALLORBE

La principale station de la ligne de Pontarlier est la localité industrielle de *Vallorbe*, où plus de 500 ouvriers fabriquent de la clouterie, des faux et autres outils d'agriculture, des limes pour l'horlogerie, des poids, des balances, etc. La concurrence américaine a ruiné, en partie, ces industries, sauf celle des limes. L'apiculture, le commerce des bois, des fromages, la meunerie occupent aussi bon nombre d'habitants. Les truites de Vallorbe, arrosées de vin d'Arbois, sont le régal des gourmets. — Le 7 avril 1883, un incendie réduisit en cendres 98 maisons ; tout a été reconstruit, mais des toitures en tuiles ou en ardoises ont remplacé celles en bardeaux qui avaient trop bien servi les ravages du feu.

Vallorbe est aussi un lieu visité par les touristes comme centre d'excursions à la *Grotte-aux-Fées*, ancien lit souterrain de rivière, actuellement à sec ; à la *source de l'Orbe*, arcade par laquelle s'échappe, au pied d'une haute paroi de rochers, un cours d'eau déjà volumineux qui est descendu du lac de Joux et des Brenets. Le site est d'un pittoresque exquis ; enfin à la *Vallée de Joux*, à l'entrée de laquelle conduit depuis Vallorbe un chemin de fer de montagne. Cette voie ferrée domine Vallorbe, plane au-dessus des ravins, de superbes forêts de sapins et de hêtres ; passe devant une fabrique de ciment qui a son petit chemin de fer particulier, et aboutit, par un tunnel de 400 mètres, au *Pont*.

LE PONT

Ce village est renommé par sa situation et par ses truites. On y exploite la glace des lacs de Joux, lesquels ont une superficie totale de dix millions de mètres carrés. Ils sont situés à 1009 mètres d'altitude, contiennent les eaux les plus pures, et la glace couvre leur surface l'hiver. L'Exploitation de la glace des lacs de Joux (anciennement Pont-Vallorbe) peut donc contracter sûrement de gros engagements de fourniture de

glace; d'ailleurs elle récolte chaque année l'appoint suffisant pour avoir une réserve de 40,000 tonnes de glace emmagasinées dans ses glaciers américaines.

C'est du Pont que l'on part généralement pour l'ascension de la Dent de Vaulion, montagne si curieuse, si alpestre et dont les excavations nombreuses ont vu tant de chercheurs d'or, à la lampe fumeuse, à la poursuite âpre de leur chimère.

Les botanistes trouvent, au bord des lacs *Brenet* et de *Joux*, quelques plantes rares, entre autres l'*Iris sibirica* L.

Un petit vapeur à hélice, le *Caprice*, navigue sur les eaux du lac de Joux (1009 mètres d'altitude.)

En hiver, les lacs deviennent le paradis des patineurs.

Parfois les brouillards s'amassant sur l'Orbe, en amont du lac de Joux, la nappe d'eau semble grandir dans la même proportion; au clair de lune, et quand les feux des charbonniers piquent les forêts de points lumineux, ce spectacle est féerique.

Le fond du lac, très régulier, a nécessité près de 650 sondages (y compris le lac Brenet et le lac Ter). Les dimensions du lac sont les suivantes : surface 8,65 km²; surface du lac Brenet

0,79 km²; profondeur moyenne, 15,57 m.; profondeur maximale, 33,6 m.; volume, 146,980,000 m. cubes d'eau. Le fond du lac présente 16 îlots, distribués près des côtes en deux lignes parallèles et quelques-uns sur l'axe médian. Ces monts, de forme ovale, sont couverts d'une couche d'eau de 5 à 20 m.; un seul, le *Mont de la Baine*, près du Rocheray, est à 1 m. en dessous du niveau des eaux moyennes, et a été mis à nu pendant des périodes de sécheresse exceptionnelle. De quelle nature sont ces collines sous-lacustres? On les a d'abord considérées comme des restes de moraines des anciens glaciers du Jura, mais leur disposition même ne se prête guère à cette hypothèse; la plupart sont recouvertes de tuf formé par l'accumulation des charnières ou d'autres débris, ce qui rend leur étude assez compliquée; malgré cela les basses eaux ont permis à M. Forel de prendre un échantillon du Mont de la Baine qui se trouve être un pointement de Portlandien. Il est probable que ces collines sous-lacustres sont dues au soulèvement qui a formé la vallée, ou mieux encore, à l'érosion des eaux courantes venant se jeter au centre du lac dans un entonnoir fermé depuis lors.

Le lac Brenet a une profondeur maximale de 19,5 mètres et le lac Ter de 11,5 m. L'altitude du

lac de Joux est 1008 m. (D'après une communication de M. Forel, professeur, sur la carte hydrographique du lac, carte exécutée par MM. Hoernliman et von Almen.)

. . .

A la Vallée, les habitations, peu élevées, sont couvertes en bardeaux, en tuiles ou en zinc et revêtues à l'extérieur d'une garniture de bois; les chambres sont basses, chaudes. Le sapin s'avance tout près des hameaux; le sorbier des oiseaux, aux fruits rouges, est le seul arbre d'ornement, comme dans tout le Jura.

Aucune forêt de sapin n'égale en beauté celle du *Risoux*, longue de 30 à 35 kilomètres qui sépare la vallée de Joux de la Franche-Comté. Les futaies y sont merveilleuses.

HISTOIRE DE LA VALLÉE DE JOUX

Les premiers colons s'établirent dans La Vallée au XII^{me} siècle. Toutefois, aux environs du VI^{me} siècle, l'ermite Ponce fonda, au Lieu, le monastère qui portait son nom; mais on ne trouve pas de document établissant qu'une concession quelconque sur les bois et les terres de cette région lui ait été octroyée dans l'origine par

le souverain ; on peut donc en conclure que ce bienheureux ermite Ponce, comme on l'appelait dans son temps, s'était établi en vertu du droit du premier occupant. Tout porte à croire que son établissement fut abandonné pendant un long espace de temps. Quoi qu'il en soit, le Lieu fut la première localité habitée de la Vallée, qui, pendant longtemps, n'eut d'autre commune que celle de ce nom, dont l'Abbaye se détacha en 1571 et le Chenit en 1646.

Pour s'éclairer sur la partie purement historique de la Vallée et du Risoux, il y a lieu de consulter, dans nos bibliothèques populaires, les ouvrages sur la matière dont les *principaux* sont :

1^o *Le Conservateur suisse*, 14 volumes, terminé en 1858.

2^o *Recueil historique sur l'origine de La Vallée de Joux jusqu'en 1785*, par Jaques-David-Nicole, juge et président du conseil du Chenit, imprimé en 1840.

3^o *Annales de l'abbaye du lac de Joux* par Fréd. de Gingins-Là-Sarraz, imprimé en 1842.

4^o *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, de MM. D. Martignier, ancien pasteur, et Aymon de Crousaz, archiviste cantonal.

5^e *Notice sur la Vallée de Joux*, par M. Lucien Reymond, imprimé en 1863.

L'Abbaye du lac de Joux fut fondée vers l'an 1126 par Ebal II, sire de La Sarraz et de Grandson, qui lui fit plusieurs donations, entre autres celle de la Vallée elle-même ; cette dernière donation fut confirmée en 1186 par l'empereur Frédéric Barberousse.

Ces donations n'étaient pas purement des libéralités, comme on pourrait le croire. C'était, de la part des seigneurs du pays, un moyen d'augmenter leurs revenus par les défrichements de la colonisation, car chaque fois qu'une concession était accordée, c'était contre une prestation unique ou annuelle quelconque.

Le 24 avril 1344, la famille de la Sarraz, représentée par son chef François de la Sarraz, vendit ses droits sur la Vallée du lac de Joux à Louis de Savoie, seigneur de Vaud.

Dans cette vente, François de la Sarraz réserva pour ses héritiers, ainsi que pour ses gens de la Sarraz et de la Vallée et leurs successeurs à perpétuité, l'usage des forêts et pâturages de toute la contrée qui forme aujourd'hui le district de la Vallée.

En ce temps-là, la forêt du Risoux n'était pas délimitée comme de nos jours, et nous pouvons supposer qu'elle a été conservée principalement par le fait qu'ensuite de différends survenus entre les successeurs de l'ermite Ponce au Lieu, et les moines de l'Abbaye, il intervint, en 1157, dans l'intérêt réciproque des deux monastères, une transaction en vertu de laquelle il était interdit de défricher au-delà d'un jet d'arbalète lancé en suivant le sentier de la rive occidentale du lac et de faire aucun établissement dans les hautes Joux situées entre le Lieu et le prieuré de Mouthe.

. . .

La Vallée de Joux passa sous la domination des Bernois dès 1536 jusqu'à l'émancipation du pays de Vaud et la formation, en 1798, du canton du Léman dont elle fit partie.

Il est à remarquer que l'acte par lequel l'empereur Frédéric, en l'an 1186, confirma l'inféodation de la Vallée en faveur des seigneuries de la Sarraz n'a eu d'autre effet que de fixer la limite du territoire dans lequel les droits d'usage pouvaient être exercés, et que la vente de 1344 faite à la maison de Savoie, ne fit que changer le nom du souverain sans apporter aucune modification aux

droits d'usage constitués en vue de la colonisation, lesquels reçurent simplement à cette époque une nouvelle consécration.

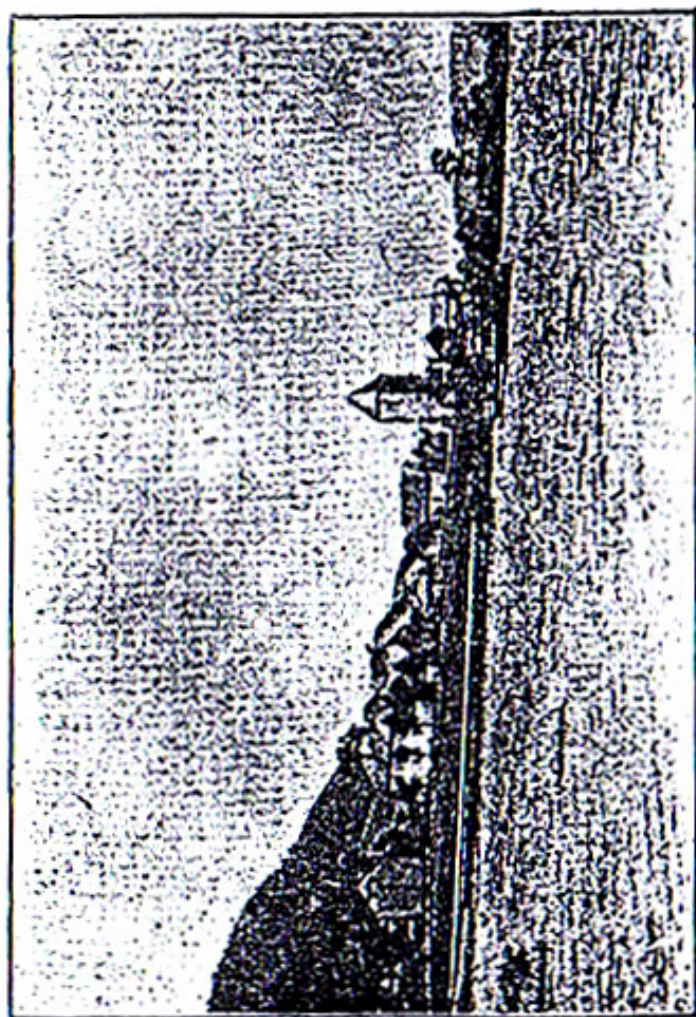
Dès lors, ces droits s'exercèrent longtemps sans entrave et sans surveillance bien sérieuse. Chacun se servait à volonté et il est de toute évidence que les pauvres et les petits ne pouvaient en profiter dans une mesure aussi large que les gens aisés ; mais la population s'accroissait assez rapidement et les forêts diminuaient, en sorte qu'il devint nécessaire de prendre des mesures indispensables pour s'opposer à la destruction complète des bois et, du même coup, on régularisa la jouissance des droits d'usage, de manière que chaque famille ou ayant-droit à la répartition fût traité sur le même pied, d'un bout de la Vallée à l'autre.

Les droits réservés par François de La Sarraz en faveur des gens de cette localité lors de la vente de 1344, se sont éteints en 1793 par convention, ceux réservés en faveur de sa famille se sont plutôt résumés en la faculté de se faire délivrer des bois au Risoux pour l'entretien du château de la Sarraz ; ce droit a été racheté par l'Etat de Vaud en 1885, suivant un jugement qui fit beaucoup de bruit.



L'ABBAYE

L'*Abbaye* tire son nom des moines qui, au XII^e siècle, commencèrent le défrichement de la contrée. De l'Abbaye, le voyageur ira visiter les sour-



L'Abbaye.

ces de la Lionne et, deux kilomètres plus haut, les *Chaudières d'enfer*, cavernes prolongées dans

le flanc du Jura, et traversées par un ruisseau qui devient torrent les jours d'orage. « On fait environ cinq kilomètres, tantôt sous de hautes arcades, tantôt à travers des boyaux dans lesquels il faut ramper. » (L. Vulliemin).

Le Lieu, de l'autre côté du lac de Joux, en est séparé par des rochers, qui livrent un passage à la *Roche fendue*.

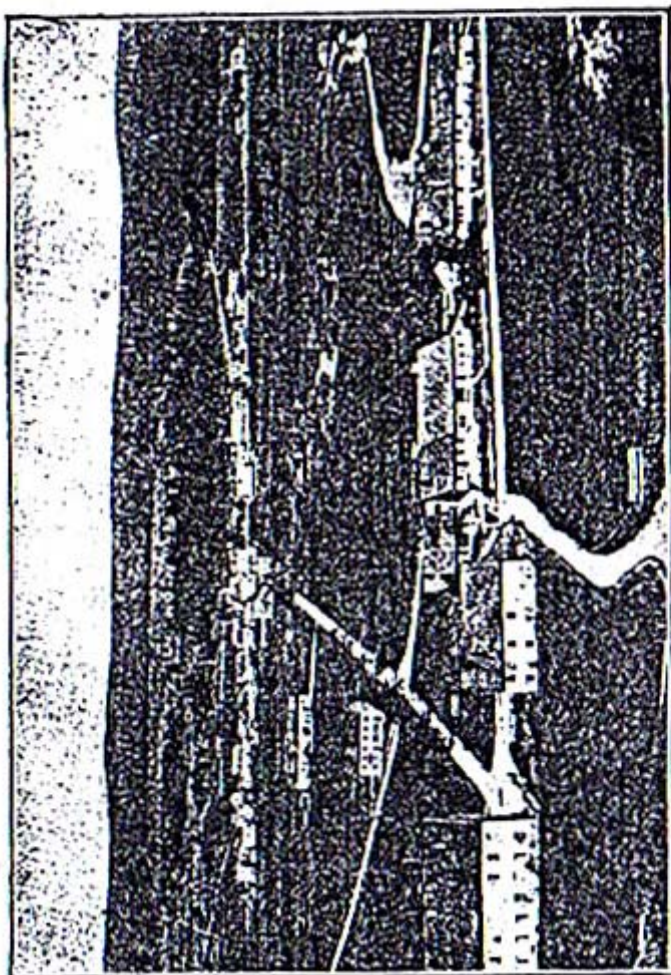
SENTIER ET BRASSUS

Le Sentier, chef-lieu du district, a échappé au terrible cyclone du 19 août 1890, tandis que les hameaux voisins furent fort maltraités. Les maisons qui n'étaient pas entièrement rasées paraissaient avoir subi un bombardement. Cheminées tordues et arrachées, palissades et les murs des jardins démolis, grands sapins brisés comme des allumettes, à côté d'arbres demeurés intacts; terrible coup-d'œil qui donne une idée de la violence de l'ouragan et de ses effets bizarres. La plus heureuse de ces particularités fut de n'avoir exigé aucune victime humaine.

Le Brassus est un beau village, paroisse indépendante, faisant partie de la commune du Chenit, au pied du Marchairuz.

Il est fait mention du Brassus en 1555, a

propos de maître Jean Herrier, de France, qui y établit des « raisses », scieries et moulins. Ces



L'Orient de l'Orbe.

établissements prospérèrent jusqu'en 1600 et un château existait encore au Brassus en 1660. Les nobles Narro et Chabrey acquirent, ensuite de la discussion du sieur Glardon de Vallorbe, les for-

ges du Brassus pour 6001 florins. En 1864, noble Dominique Chabrey vendit à Messieurs de Berne sa seigneurie du Brassus pour 9225 florins.

L'industrie ne cessa dès le XVI^e siècle de faire la fortune des habitants.

C'est dans ce village que se trouvait autrefois la grande et célèbre manufacture d'horlogerie fondée par L^s Audemars en 1811. Elle avait des succursales dans la plupart des villes importantes du monde, Genève, Paris, Londres, Vienne, New-York, etc., C'était une des plus considérables maisons dans son genre, dont les travaux ont été maintes fois récompensés dans les expositions universelles.

La montre s'y fabriquait tout entière. Notons parmi les nombreux perfectionnements et les inventions faits par la maison Audemars : le quantième perpétuel, le remontoir par le pendant, la montre à longitude.

La maison L^s Audemars a cessé d'exister sous ce nom en 1855, mais elle s'est divisée en trois maisons bien distinctes :

L^s Audemars, fils ;

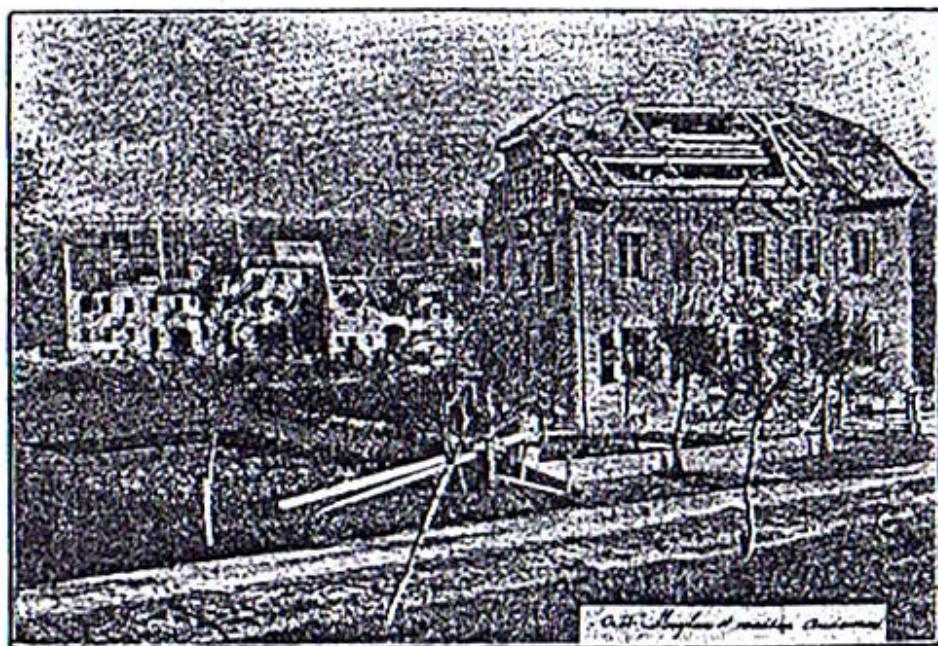
F^s Audemars, fils ;

Audemars, frères.

Ces trois maisons contiennent la fabrication de

la bonne montre et de la montre compliquée en tous genres.

La maison Audemars frères (voir annonce page 88) livre tous les genres de montres simples, à la portée de toutes les bourses, ainsi que les montres compliquées et les chronomètres avec bulletins d'observations.



Dist. de LA VALLÉE. *L'abbaye*, comprenant deux cercles : *Chenit* et *Pont*. Cercle du *Chenit* 3474 hab. comprend le *Sentier*, *Orient de l'Orbe*, *Solliat*, *Brassus* ; (une seule commune). *Syndic* H. Pignet. Cercle du *Pont* : 2053 hab. Commune de *l'Abbaye* (*Abbaye*, *Bionx*, *Pont*) : 6064 hab. *Syndic* E. Rochat. *Commune du Lieu* 989 hab. *Syndic* J. J. Rochat. *Préfet du District* S. Pignet, au *Sentier*.

Manufacture de montres de précision
simples et compliquées en tous genres
LOUIS AUDEMARS
BRASSUS (Suisse)

Premières médailles aux expositions universelles. Distinctions honorifiques de souverains. Croix de la Légion d'honneur, obtenus par l'ancienne maison Louis Audemars. Fondée en 1811. Repr. dans les princ. villes.

Par erreur, nous avons indiqué, page 42, que la raison sociale de la maison ci-dessus est Louis Audemars fils. L'annonce rectifie l'erreur.

~~~~~  
LAUSANNE — IMPRIMERIE CH. PACHE  
~~~~~